

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIER-SUR-BOËME**

016-211602362-20200430-D_2020_4_7A-DE
Reçu le 14/05/2020

8, place du champ de foire
16440-MOUTHIER-SUR-BOËME
tel : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2020_4_7 A

L'an deux mille vingt, le jeudi 30 avril à 14 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en visioconférence, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du : 23 Avril 2020

Présents : 14

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Madame VERGNAUD Isabelle, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 17

Objet : Actualisation du plan de financement global de l'opération "Construction d'un multi-accueil familial" - abroge et remplace la délibération D_2020_4_7 transmise le 12/05/2020 en Préfecture

Pouvoirs :

Monsieur BORRÉDON Richard a donné pouvoir à Madame LHOMME Michèle
Madame HITIER Marie-Christine a donné pouvoir à Monsieur REVEREAULT Jean
Monsieur RABSKI Jean a donné pouvoir à Monsieur CARTERET Michel

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur BORRÉDON Richard, Madame HITIER Marie-Christine, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur BERCHENY Dorian, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame BERTIN Nathalie, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Madame GROLLEAU Rachel

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Vu la délibération n° D2016-13-11 du 9 décembre 2016 de lancement de l'opération du Multi-accueil familial "Les Petits Loup",

Vu l'arrêté préfectoral portant attribution d'une subvention au titre de la DETR du 22 juin 2017,

Vu l'arrêté préfectoral portant prorogation d'attribution d'une subvention au titre de la DETR du 23 mai 2019,

Vu la délibération n°D2019-3-10 du 8 mars 2019 de dépôt de dossiers de subvention,

Vu la délibération n°D2020-2-1 du 14 février 2020 validant l'Avant-Projet Définitif du futur multi accueil familial « Les Petits Loups »,

Vu le montant définitif du forfait de rémunération du MOE validé à l'issu de l'APD,

Le cout de l'opération est évalué à :

MONTANTS DE L' OPERATION	TOTAL	FINANCEMENTS	TOTAL
Estimation travaux	537 042		
Bâtiment crèche	411 432		
Préau	85 000	DETR	192 570
Aménagement voirie/trottoirs	40 610	CAF	344 810
Prestations de services	18 757		
Relevé topographique			
Etude géotechnique	7 999	FCTVA 16,40%	113 883
Diagnostic amiante	1 312	Commune - reste à charge 20%	162 815
Assurance dommage ouvrage (1,5%cout travaux)	7 446		
Publicité	2 000		
Honoraires	63 105		
MOE	57 860		
Contrôleur technique	3 300		
SPS	1 945		
Révisions	18 004		
Montant prévisionnel travaux 3%	16 111		
Montant prévisionnel des honoraires 3%	1 893		
Mobilier- aménagement intérieur	41 489		
TOTAL HT	678 398		
TOTAL TTC	814 077	TOTAL TTC	814 077

ÂR PREFECTURE

016-2116 02362-20200430-D_2020_4_7A-DE
Reçu le 14/05/2020

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **VALIDER** le plan de financement ci-dessus à l'issu du forfait de rémunération définitif du MOE,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer les demandes de subventions complémentaires auprès du Conseil départemental et d'autres organismes,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 30/04/2020, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Le Maire

Michel CARRIERE

